



académie
Besançon



Note de rentrée 2020

Les horaires des écoles

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h	9h-12h		9h-12h	9h-12h
14h-17	14h-17		14h-17	14h-17

Soit 24 heures hebdomadaire. L'accueil des élèves a lieu **10 minutes** avant le début des cours par les enseignants.

Les vacances scolaires

Vacances	zone A
Rentrée scolaire 2020	Jour de reprise : Mardi 1er septembre 2020
Vacances de la Toussaint 2020	Fin des cours : samedi 17 octobre 2020 Jour de reprise : lundi 2 novembre 2020
Vacances de Noël 2020	Fin des cours : samedi 19 décembre 2020 Jour de reprise : lundi 4 janvier 2021
Vacances d'hiver 2021	Fin des cours : samedi 6 février 2021 Jour de reprise : lundi 22 février 2021
Vacances de printemps 2021	Fin des cours : samedi 10 avril 2021 Jour de reprise : lundi 26 avril 2021
Pont de l'Ascension 2021	Fin des cours : mercredi 12 mai 2021 Jour de reprise : lundi 17 mai 2021
Vacances d'été 2021	Fin des cours : mardi 6 juillet 2021

Effectifs et répartition dans les classes

Ecole de St-Lothain :

Classe de PS/MS/GS (Mmes Defosse/Ponard) : 25 élèves,

Classe de CP (M. Didier Wacquier) : 15 élèves,

Classe de CE1/CE2 (M. Philippe Bénier, Directeur) : 18 élèves,

Ecole de Passenans :

Classe de CM1/CM2 (Mme Alexia Tanière, Directrice) : 19 élèves

Retards

Les parents veilleront aux heures d'entrée et de sortie, de manière à ce que leurs enfants arrivent à l'heure. Ils viendront également rechercher leurs enfants à l'heure.

Absences

Les parents **doivent impérativement** prévenir par téléphone ou par mail, le matin même l'enseignant de toute absence de leur enfant. Ils confirmeront cette absence par écrit dans le cahier de liaison de leur enfant.

Cela peut paraître contraignant mais il s'agit de veiller, entre autres, à ce qu'il n'y ait pas de problème entre la maison et l'école.

Ecole de Saint-Lothain : 03.84.37.02.23.

Mail : ecole.st-lothain@ac-besancon.fr

Ecole de Passenans : 03.84.44.66.99.

Mail : ecole.passenans@ac-besancon.fr

Relations parents-enseignants

Les parents sont invités à signaler tout problème de santé ou familial, dont les enseignants pourraient tenir compte. Les parents peuvent rencontrer les enseignants à l'occasion de la rentrée

ou sur rendez-vous (noter un mot sur le cahier de liaison).

Vaccinations

Les parents s'assureront que les rappels obligatoires des enfants sont bien à jour.

Assurances

Les enfants doivent être assurés pour toutes les activités n'entrant pas dans le cadre scolaire strict (sorties, etc.). Les parents doivent vérifier que leur assurance personnelle garantit ces risques (**Responsabilité Civile ET Individuelle Accidents**). Ils en remettent une copie au Directeur (attestation d'assurance).

Coopérative Scolaire

Montant des cotisations proposées : 12 euros pour un enfant scolarisé dans le RPI, 20 euros pour 2 enfants, 24 euros pour 3 enfants.

Cette cotisation n'est pas obligatoire : cependant, celle-ci permet de financer les activités en cours d'année. Nous vous remercions de bien vouloir différencier les paiements par école.

Réunion de rentrée

Afin d'informer les parents d'élèves du fonctionnement des écoles, une réunion de rentrée aura lieu :

- **lundi 14 SEPTEMBRE 2019 à 20H à l'école de Passenans** pour les élèves scolarisés à Passenans.

- **St-Lothain**

- Maternelle jeudi 10/09 à 20h
- CP : lundi 7/09 à 20h
- CE : lundi 14/09 à 20h

Elections des Représentants de Parents d'élèves

Elections des Représentants de Parents d'élèves :

Les élections de Représentants de Parents d'élèves auront lieu **vendredi 9 octobre 2020**. Les parents qui souhaitent se présenter se feront connaître auprès des enseignants.

Accueil Périscolaire

A Saint-Lothain :

L'accueil fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h50, et de 17h00 à 18h30.

Un temps d'accueil est proposé de 12h à 12h15 et de 13h20 à 13h50.

A Passenans :

L'accueil fonctionne de 12h00 à 12h10 et de 17h00 à 17h10, **uniquement pour les élèves empruntant le transport scolaire.**

Restauration scolaire

Le Restaurant scolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis, et vendredis.

Les inscriptions se font jusqu'au mercredi pour la semaine suivante et les annulations doivent se faire **48H avant au 06.79.89.56.96.**

ATTENTION : nouveau mail de l'ALSH

⇒ alsh.stlothain@cc-aps.fr

Vêtements

Merci d'indiquer les noms et prénoms de votre enfant sur les vêtements (veste, manteau, chapeau...). Les initiales au marqueur sur l'étiquette suffisent.

Retrouvez toutes les infos sur <http://rpi-passelothain.eklablog.com/>